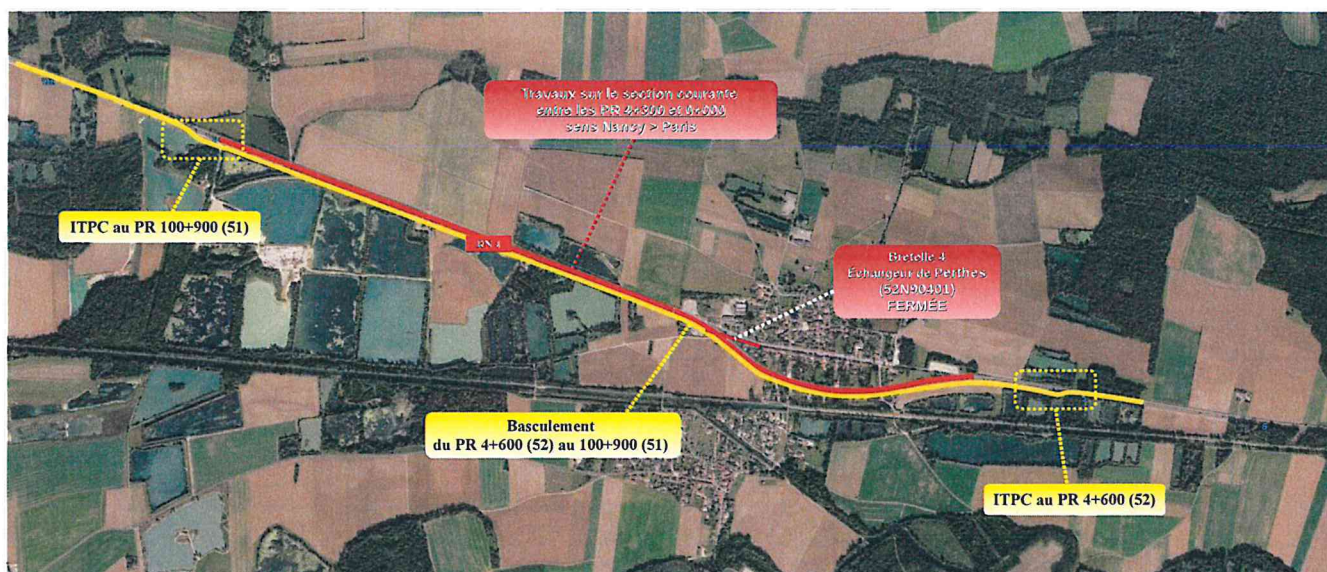
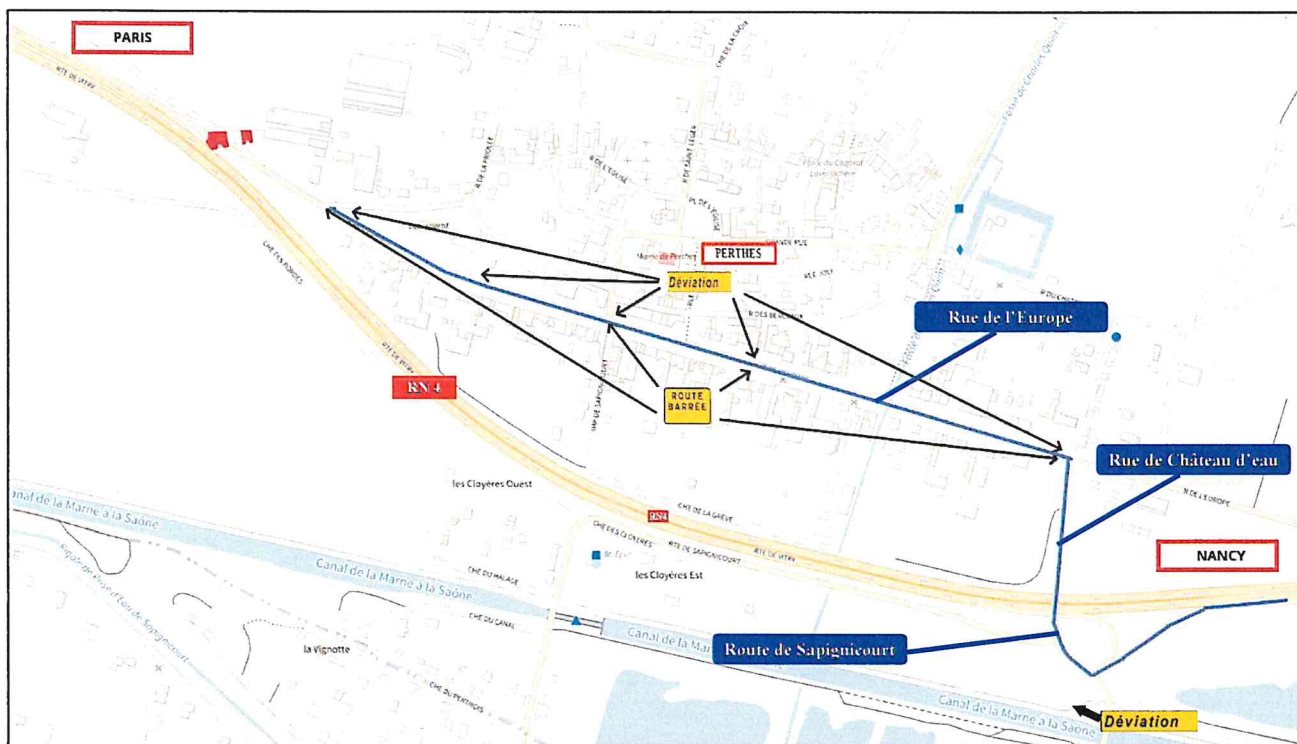
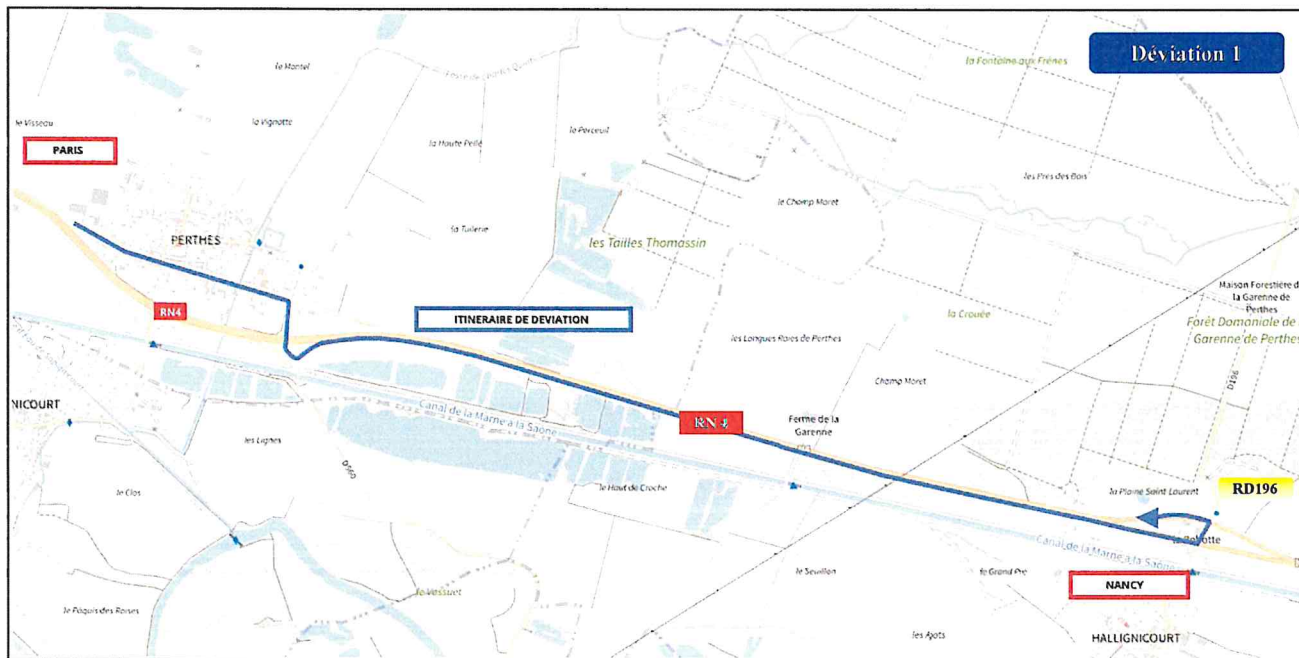


Basculement n°1 entre les PR 4+600 (52) et 100+900 (51)



Déviation 1 (Perthes > Paris) : les usagers en provenance de Perthes désirant emprunter la RN4 en direction de Paris devront suivre la déviation mise en place dans la commune de Perthes via la *rue de l'Europe* puis la *rue du château d'eau* pour rejoindre la *route de Sapignicourt* d'où ils pourront reprendre la RN4 en direction de Nancy jusqu'à la commune d'Hallignicourt au lieu-dit « La Bobotte » où ils pourront faire demi-tour via la RD196 et retrouver la direction Paris.



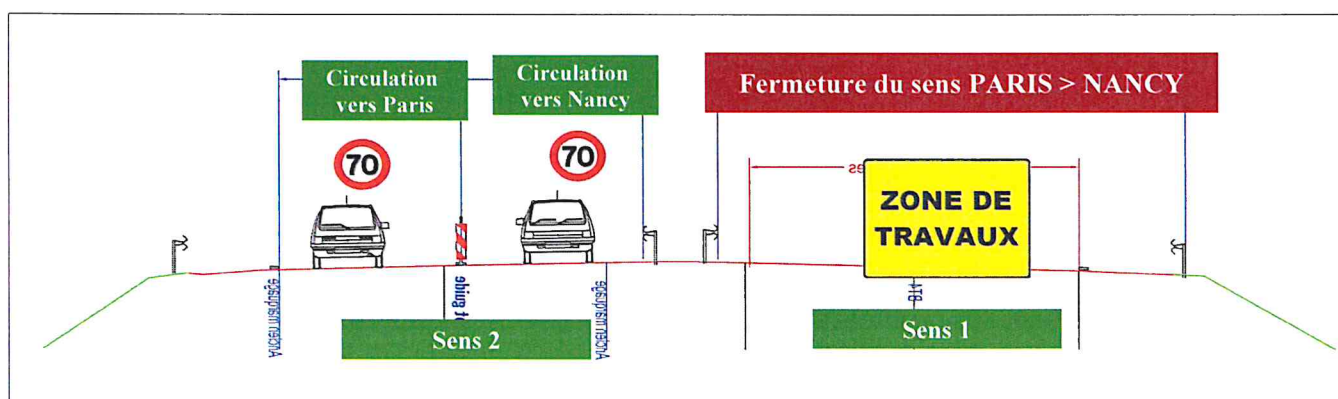
7.2 Phase 2 : du mercredi 16 septembre (12h) au vendredi 18 septembre (12h)

Travaux entre les PR 0+000 au PR 0+000 dans le sens Paris > Nancy (sens 1)

7.2.1 Mise en place d'un basculement du sens 2 sur le sens 1

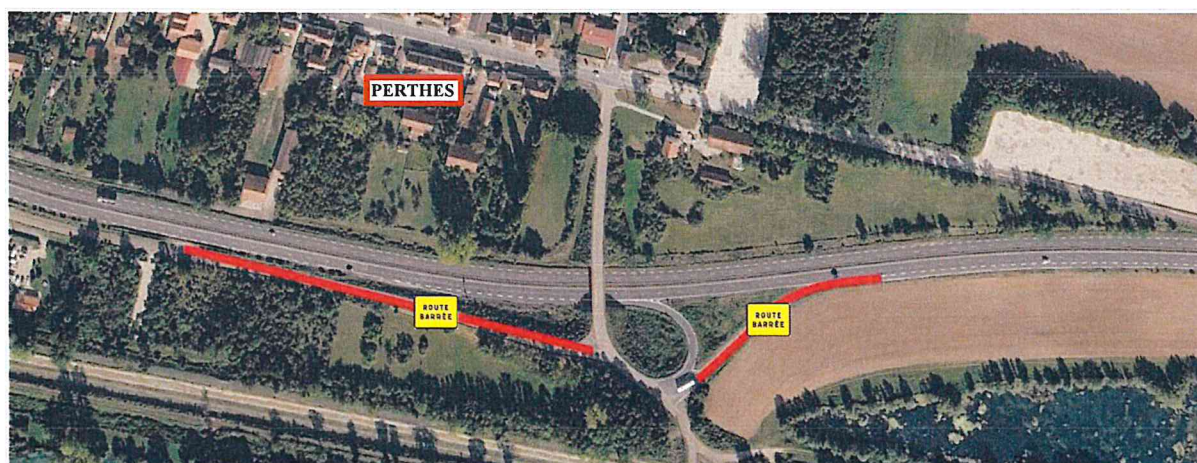
Pour ce basculement, le trafic du sens 1 (Paris vers Nancy) sera basculé sur la voie de gauche du sens 2 (Nancy vers Paris). Sur ce sens, la circulation s'effectuera donc en 2x1 voie. L'utilisateur en transit sera maintenu sur l'itinéraire structurant qu'est la RN4.

En l'absence de BAU sur la majorité de la zone de chantier, la vitesse sera limitée à **70 km/h** sur toute la longueur du basculement. Les panneaux B3 et B14 [70] seront rappelés tous les deux kilomètres de la zone basculée. La vitesse sera limitée à **50 km/h** au droit des basculements

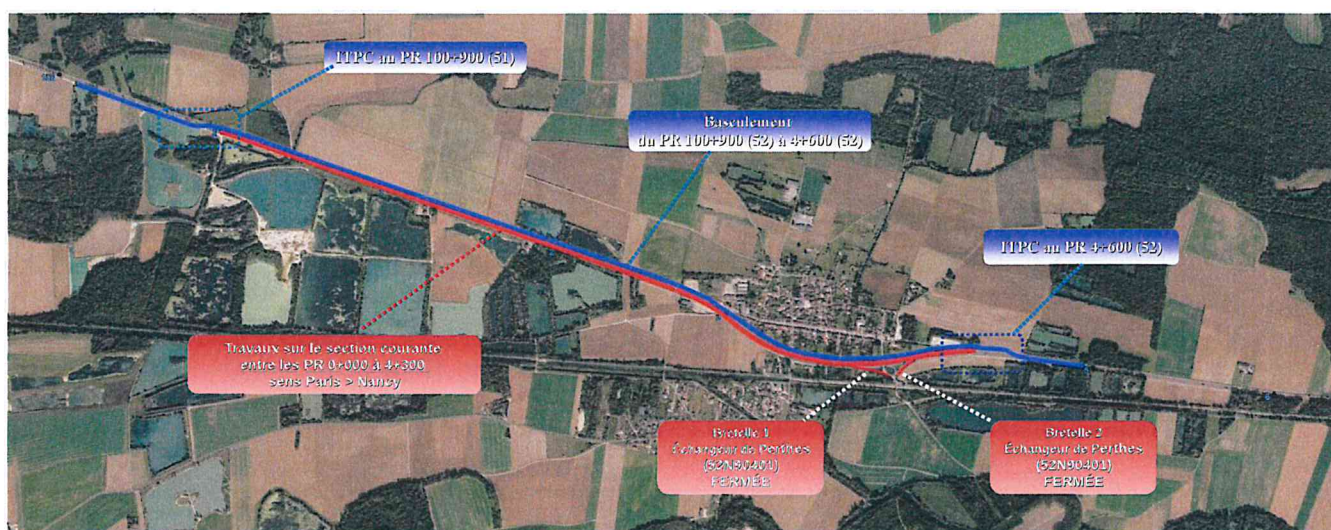


7.2.2 Fermeture des bretelles et mise en place d'une déviation

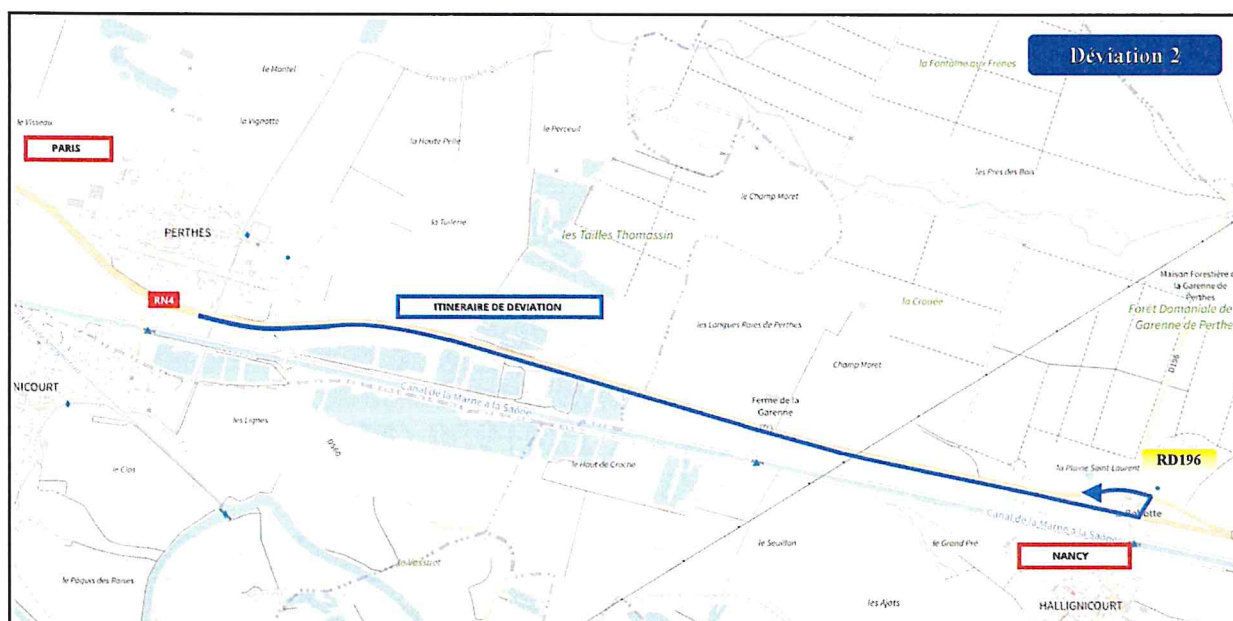
Ce mode d'exploitation impose également la fermeture des bretelles de sortie d'entrée et de sortie sur la RN4 de l'échangeur de Perthes (52N900401). Des déviations seront mise en place.



Basculement n°2 entre les PR 100+900 (51) et 4+600 (52)



Déviation 2 (Paris > Perthes) : les usagers désirant se rendre sur la commune de Perthes seront invités à continuer sur la RN4 puis à emprunter la RD196 au niveau de la commune d'Hallignicourt au lieu-dit « La Bobotte » pour reprendre la RN4 en direction de Perthes



Déviation 2 (Perthes > Nancy) : Les usagers en provenance de Perthes désirant se rendre en direction de Nancy seront invités à emprunter la rue de l'Europe dans la commune de Perthes puis emprunteront la RN4 en direction de Paris jusqu'à l'échangeur de Thiéblemont où ils feront demi-tour pour reprendre la RN4 et retrouver la direction de Nancy.

